



Dolmayrac



Meilleurs Vœux



Bulletin Municipal

N° 31

JANVIER

2024

Le mot du Maire

Chères Dolmayracaises, Chers Dolmayracais,

Nous laissons derrière nous les moments les plus difficiles de la crise du Covid, mais nous sommes conscients que la pandémie perdure. Nous avons appris à vivre avec et à prendre les précautions nécessaires.

Dans un monde qui semblait jadis paisible, les conflits persistants, comme celui en Ukraine et en Russie, et d'autres conflits inquiétants qui surgissent, rappellent la fragilité de nos existences.

Nous devons également faire face à d'autres problèmes, tels que la malnutrition, la violence, la maltraitance envers les enfants et les séniors, ainsi que l'augmentation du prix de l'énergie et l'inflation qui touche tous les produits.

Le conseil municipal sensible aux difficultés supportées par les ménages n'a pas augmenté les taux de la fiscalité locale, ce qui est son seul moyen d'action puisque les autres taux et taxes ne dépendent pas de la commune.

Les signes du dérèglement climatique se font de plus en plus évidents, avec des canicules, des tempêtes et des crues de plus en plus fréquentes. Bien que nous n'ayons pas été touchés par d'importants incendies cette année, d'autres pays en ont souffert comme de nombreux départements près de chez nous. Face à ce risque d'incendie et au changement climatique entraînant sécheresse et canicule, il conviendra de respecter scrupuleusement l'interdiction de brûler ses déchets, d'adapter nos cultures et nos jardins afin de limiter les arrosages, de faire isoler nos maisons et de rationaliser nos déplacements pour limiter nos consommations d'énergies et les gaz à effet de serre qu'elles engendrent.

A notre échelle, les travaux du foyer rural de même que l'extinction de l'éclairage public entre 22 heures et 6 heures permettent de diminuer notre consommation d'énergie. Le foyer rural rénové est très régulièrement occupé à la grande satisfaction de ses utilisateurs.

Les plantations réalisées devant la mairie, au foyer ou dans le jardin aromatique ont été choisies pour leur résistance à la sécheresse. Des arbres ont déjà été plantés pour ombrager le terrain de basket.

Pour 2024, les projets tourneront autour de la création d'un « plateau multi-sports » sur l'ancien terrain de basket afin de mettre en place un revêtement permettant à l'eau de s'infiltrer dans le sol et nous poursuivrons nos efforts d'économies d'énergie par un « plan LED » pour rénover l'intégralité de l'éclairage public du bourg et des hameaux.

Enfin, tous les lots du lotissement du Hameau de Bellevue sont vendus. Le budget annexe de cette opération va être clôturé et son résultat sera intégré au budget principal.

La deuxième phase de restauration de notre Tour médiévale a démarré. La construction du local de chasse et la mise en valeur de l'entrée du village « coté Allez & Cazeneuve » sont presque terminées.

En fonction de la complexité des dossiers et des subventions toujours plus difficiles à obtenir, ces projets pourraient connaître une fin de réalisation début 2025, toujours dans le souci de préservation de nos taux de fiscalité.

En 2023, de nombreuses manifestations ont été organisées par la commune : cinéma sous les étoiles, randonnée au clair de lune, expositions et manifestations en tous genres au foyer ou dans la tour, ... L'année a vu naître 3 nouvelles associations, un comité des fêtes, un atelier lecture et l'association de théâtre qui était en sommeil a redémarré. Ces 3 nouvelles associations connaissent déjà un vif succès, à notre grande satisfaction.

L'année 2024 sera aussi très riche en animations que ce soit pour des projets portés par la municipalité ou par les associations que je remercie très sincèrement pour leurs actions respectives.

Je souhaite la bienvenue aux huit nouvelles familles qui se sont installées sur notre commune en 2023, et au nom du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2024 et vous adresse tous mes vœux de santé et de bonheur.

Bien cordialement,

Gilles GROSJEAN, Maire



- Mot du Maire
PAGE 2
- Etat civil / Sommaire
PAGE 3
- Informations
PAGE 4
- Action sociale
PAGE 5
- Réalisations 2023
et projets 2024
PAGE 6
- Ecole et périscolaire
PAGE 7
- Bon à savoir...
PAGES 8-9
- Travaux de voirie 2023
PAGES 10-11
- Redevance incitative
PAGE 12
- Manifestations organisées
par la commune en 2023
PAGES 13-14-15
- Associations
PAGES 16-17-18
- Environnement
PAGE 19
- Infos utiles
PAGE 20

SOMMAIRE

Etat civil 2023

NAISSANCES

Sanah SHAEFFER, le 20/01/2023, à Agen
 Ismaël SHAEFFER, le 20/01/2023, à Agen
 Eléa, Minh-Tâm HENault-LAFARGUE, le 08/05/2023, à Agen
 Ambre GALTIE, le 11/08/2023, à Cahors
 Elyna AMBAL, le 17/08/2023, à Villeneuve-sur-Lot
 Diane, Sofia, Pauline MATHIEU, le 22/09/2023, à Villeneuve-sur-Lot

MARIAGES

Quentin, Philippe, Jean-Alain GUEGUEN et Clara, Maude, Zoé LAMBERT--MAES,
 le 08/04/2023
 Charles, Albert GERALDES et Nathalie, Jacqueline, Georgette HOUY-STRASSEL,
 le 20/05/2023
 Sylvain, Guillaume HERVÉ et Marianna, Kinga ZUKOWSKI,
 le 03/06/2023

DÉCÈS

Magy, Christine ORTEGA-POLA, née VASSILIAN, le 09/02/2023, à Villeneuve-sur-Lot
 Jeannine, Béatrix TICOU, née BARDINA, le 12/05/2023, à Casseneuil
 Baptiste, Claude SALVI, le 26/07/2023, à Villeneuve-sur-Lot
 Esther MASSOU, née CAPOT, le 14/08/2023, à Villeneuve-sur-Lot
 Anne-Marie, Ginette, Thérèse VINET, le 21/08/2023, à Sainte-Livrade-sur-Lot
 Christiane, Yvonne DESPOUX, née SEGUIN, le 12/09/2023, à Agen
 Simone, Marguerite GARRIGOU, née BAYLE, le 15/11/2023, à Castelmoron-sur-Lot

Elections 2024

Les élections européennes se dérouleront le 9 juin 2024, uniquement sur un seul tour de scrutin.

Les inscriptions sur la liste électorale peuvent être effectuées :

- en mairie jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin, avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile
- en ligne jusqu'au 6^e mercredi précédant le scrutin

Inscription scolaire

Les familles ayant des enfants en âge d'intégrer l'école de Dolmayrac doivent remplir en mairie un formulaire d'inscription avant le 30 juin 2024.

Restons connectés

Pour toujours rester informé sur les manifestations, les informations de la commune...

Regardez nous sur :



www.ville-dolmayrac.fr



Panneau
Pocket Panneau Pocket

Nouveaux arrivants en 2023

- Mme Simone BOUGE
et son fils Aurélien DUFOSSE
- Mme Lucile DESMARIES
et M. Quentin DESMARIES
- Mme Mélanie VANNESTE
et M. Mickaël AMBAL
- Mme Manon BARBÉRIS et M. Julien ANTOINE
- Mme Anne-Sophie SACHOT
et M. Cyril PORRO
- Mme Lucienne TREULIER
et M. Pierre TREULIER
- Mme GAJZLER et M. Hugo MARTY
- M. Dominique TESTET
- Mme Eléonore PERRIER
et M. Xavier MATHIEU
- Mme Sandrine BERGOIN et son fils Lyam,
sa fille Eden JEAN-BAPTISTE--BERGOIN,
M. Laurent SAN JOSE

Informations

Conseils Municipaux

Décisions des plus importantes de l'année

Conseil du 5 avril 2023

- Approbation des 2 comptes administratifs (commune & lotissement).
- Vote des 2 budgets (principal & annexe).
- Vote des subventions.

Conseil du 25 octobre 2023

- Vente du 4° lot du hameau de Bellevue.

Conseil du 13 décembre 2023

- Rénovation complète de l'éclairage public de la commune.
- Réalisation d'un plateau multi-sports.

Toutes les délibérations sont sur le site de la Mairie

Adressage

En mai 2020 un courrier de la mairie vous a été adressé pour vous informer de la nouvelle législation imposant l'adressage pour toutes les habitations, et les services communaux ont procédé à la pose des plaques de numérotation pour chaque maison ainsi que les panneaux des routes et voies. Pour les nouvelles habitations,

l'achat des plaques est réalisé par la mairie et l'installation est du ressort des nouveaux habitants. Mais chaque habitant doit faire enregistrer sa nouvelle adresse dans tous les services et sociétés susceptibles de leur faire parvenir du courrier ou des livraisons. Cela est indispensable notamment pour les secours et les livreurs. Les nouvelles adresses sont progressivement intégrées dans les systèmes GPS et sur les applications de cartographie et d'itinéraires. Pour les nouveaux habitants et en cas de perte, la mairie est à votre disposition pour vous délivrer votre certificat d'adressage.

Catastrophes naturelles

Suite à la sécheresse extraordinaire de 2022, la commune a déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène « gonflement et rétractation des argiles » auprès du ministère de l'intérieur. Cette demande a été validée pour notre commune et l'arrêté ministériel du 22 juillet 2023 est paru au Journal officiel le 14 septembre 2023: cela a permis à plus de 40 foyers dolmayracais de se retourner vers leur assureur pour la prise en charge des réfections pour des dégâts liés à cette sécheresse.

Si vous deviez constater des désordres suite à une nouvelle sécheresse, nous vous invitons à adresser un courrier à la mairie afin que nous possédions une liste précise des immeubles ayant subi des dégâts occasionnés par la sécheresse. Cela nous permettra de déposer une nouvelle demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : nous tiendrons les administrés concernés informés de l'avancement de la procédure.

L'information municipale en temps réel

L'application mobile d'informations et d'alertes Panneau Pocket vous informe en temps réel sur votre smartphone des actualités de la commune. Elle est entièrement gratuite pour l'utilisateur et au service des habitants avant tout : les alertes de votre commune et les panneaux d'information vous accompagnent partout.



Installez l'application Panneau Pocket sur votre smartphone, paramétrez Dolmayrac dans les favoris et vous recevrez en temps réel des notifications dès que la commune publie une nouvelle information.



Sur le site de la mairie retrouvez toutes les informations de la commune

- Les délibérations des conseils municipaux
- Toutes les entreprises implantées sur la commune
- Un espace téléchargements avec tous types de documents à votre disposition
- Un espace photos
- Les associations

Le site est mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à le visiter : www.ville-dolmayrac.fr

Action sociale

Cette commission extra-communale présidée par le Maire est composée de cinq conseillers municipaux et de cinq membres extérieurs au conseil. Son rôle consiste à accompagner et aider les personnes âgées, les personnes en difficultés de Dolmayrac.

- Constitution de dossiers APA
- Visite aux parents lors d'une naissance
- Soutien aux personnes handicapées
- Aide à l'accès aux soins
- Consignes sanitaires en cas de situations à risque
- Paniers gourmands à Noël pour les 80 ans et plus, accompagnés d'une carte dessinée par les enfants de l'école de Dolmayrac, merci à eux

Nos ainé(e)s reçoivent notre soutien et au moins deux fois par an sont visité(e)s par un membre de l'action sociale.

Nous remercions toutes les personnes visitées pour l'accueil chaleureux qu'elles nous réservent, elles nous aident à continuer notre action avec joie. Nous restons à votre disposition pour toute demande éventuelle que vous auriez à nous formuler.

Nos Meilleurs Vœux pour 2024.

La référente Mme **Bernadette BERNOU**.

Ateliers Form'Equilibre & Form'Bien-Etre

L'Association Nutri'Sport Bien-Etre a animé deux ateliers ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) en 2023 sur la commune de Dolmayrac : un premier atelier Form'équilibre qui s'est déroulé sur 12 séances d'1h30 entre janvier et avril, puis un deuxième atelier Form'Bien-Etre de 7 séances, réalisé entre mai et juin. Ces ateliers gratuits sont ouverts à toute personne de plus de 55 ans. Ils sont financés par les caisses de retraite et ont pour mission d'agir en faveur de la prévention santé des seniors.

Un prochain atelier « HABITAT Clés de ma santé » est attendu sur la commune à partir du 8 janvier 2024. Gratuit, il est composé de 5 séances de 2 heures, il sera proposé le lundi après-midi de 14 à 16h. Inscription au **05 53 67 77 32**.



Les cent ans de Madame RAMON

Madame Georgette RAMON a vécu à Dolmayrac. Elle a rejoint sa fille à Hayange en Moselle et vit en EHPAD. Le 18 juillet je l'ai retrouvée chez sa fille pour lui remettre sa médaille de centenaire. J'ai eu la joie d'échanger avec elle. Elle a bon pied, bon œil et nous avons beaucoup parlé de Dolmayrac et de ses habitants.

Merci à elle pour ce beau moment, bon chemin pour 2024.

Bernadette BERNOU



Texte gravé au dos de sa médaille : « *La vie est comme l'ombre, insensible en son cours, on la croit immobile, elle avance toujours* ».

**Vous n'avez plus d'électricité,
Enedis est là pour vous aider 24/24, 7j/7**

**09 726 750 + numéro du département
ou sur**

www.enedis.fr/panne-et-interruption

Réalisations 2023 et projets 2024

Réalisations 2023

Liste des principales réalisations de l'année 2023

- Clôture du dossier du lotissement « Hameau de Bellevue » après la vente du 4^{ème} lot en fin d'année
- Phase d'études de la 2^{ème} tranche de la rénovation de la Tour
- Valorisation de l'entrée du village côté Allez et Cazeneuve
- Reconstruction du Pont de la Bausse (détail en pages 10 & 11)
- Accessibilité du cimetière Saint-Orens avec la réfection de l'escalier et la pose d'une rampe de sécurité
- Etudes des projets 2024 et réalisation des dossiers (réunions, demande de subventions, ...)
- Poursuite de l'ADAP, Agenda d'Accessibilité Programmé : gestion de l'accessibilité de tous les bâtiments de la commune (y compris les églises et les cimetières). Ce dossier s'est échelonné sur 6 années en raison des coûts importants qu'il engendre et devrait se terminer en 2024

Projets 2024

De nombreux projets vont démarrer en 2024

- Fin de l'ADAP avec la mise en accessibilité de l'église Lamaurelle et de son cimetière
- Fin de la création du jardin aromatique qui se situera au départ de la Route de Cazeneuve
- Remise en valeur du lavoir et de la fontaine du Turon
- Installation de 2 nouvelles caméras de surveillance (**malheureusement**), en raison d'incivilités et de casses encore régulières de jeunes motards sur la commune
- Cimetière Saint-Orens :
 - > Extension du columbarium
 - > Création d'un ossuaire
 - > Démarrage de la reprise de concessions
- Réalisation d'un plateau multi-sports
- Plan LED : rénovation de l'intégralité de l'éclairage public
- Réalisation de la phase 2 de la rénovation de la Tour et mise en place d'une souscription avec la Fondation du Patrimoine

Tour de Dolmayrac

Un de nos grands projets du mandat est la restauration et la sécurisation de la Tour de Dolmayrac afin de pouvoir y réaliser des visites et des expositions. En 2023 la première phase de travaux s'est terminée et les études de la deuxième ont été réalisées. 2024 va connaître l'exécution de cette deuxième tranche qui devrait s'étaler jusqu'en juillet 2024.

Ces améliorations porteront sur le renforcement des poutres du sous-sol assurant les « fondations », la réfection totale de l'électricité (qui n'est pas aux normes), l'aménagement complet de la salle haute (1^{er} étage), la réfection de marches en pierre endommagées de l'escalier entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage, ainsi que le re-jointement et le nettoyage de certaines pierres. A ce jour les entreprises ont été retenues et la 1^{re} réunion de chantier a eu lieu le 14 décembre 2023.

En janvier 2024 une souscription sera mise en place par le biais de la Fondation du Patrimoine : vous en serez informés en début d'année.

Dès le mois d'août 2024, nous pourrions reprendre une utilisation normale de la Tour.



Hameau de Bellevue

La vente des quatre terrains du Hameau de Bellevue s'est clôturée fin 2023. D'ici peu de nouvelles constructions devraient éclore.



Mur de soutènement

En 2023 le mur de soutènement en pierre et la pose de lisses en bois ont permis de recréer le circuit de chemin de randonnée. Un soutènement en traverses de bois a également été construit pour l'assise du futur jardin. 2024 verra l'achèvement de ce dernier et vous offrira la découverte de plantes inédites, aromatiques et xérophiles*.

*résistantes au sec.



Ecole et périscolaire

L'école de Dolmayrac

L'année scolaire 2023/2024 a débuté sur les « chapeaux de roue » ! Dès la rentrée, les élèves ont participé à des ateliers « cuisine » proposés par le Cuisibus (Régie du Territoire de la Vallée du Lot). Ils ont pu ainsi préparer puis déguster des boulettes de thon et des cookies ! Fin septembre, les enfants de l'école ont fait une immersion dans la culture de différents pays anglophones lors d'une « journée anglaise ». Ils ont pu découvrir le hockey au Canada, la ferme du vieux Mac Donald aux États-Unis, la faune d'Australie et le Haka de Nouvelle-Zélande.

Toujours passionnés de cuisine, ces jeunes globe-trotteurs ont également mis la main à la pâte pour réaliser des « carrot cakes » et des « Anzacs » (petits biscuits australiens).

Après ces découvertes culinaires et culturelles, c'est vers le sport qu'ils se sont tournés en participant à la rencontre « balle ovale - Coupe du monde des écoles » au stade de Sainte-Livrade où ils ont pu échanger leur fanion (les Fidjis/Dolmayrac) avec les autres participants !

Et ce n'est qu'un début ... l'année n'est pas finie !



Cours d'apiculture à l'école



Les enfants de l'école ont pu assister à un cours d'apiculture. Après avoir enlevé un essaim sur un mur de l'école, M. DALLACIA et M. BURDELSKY sont venus faire découvrir le métier d'apiculteur et ont proposé une dégustation de miel.

Périscolaire



Le service périscolaire de Dolmayrac dispose d'un PEDT (Projet Educatif Du Territoire) qui est également certifié par le SDJES (Service Départementale à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) et conventionné auprès de la CAF et de la MSA.

Le périscolaire propose un panel varié d'activités aux enfants : jeux de société, kappla, domino, dinette, puzzle, golf, livre, espace coloriage et espace activités manuelles.

Il propose également plusieurs activités hebdomadaires différentes selon les périodes scolaires :

- **Les lundis :** activités sportives, gym ou roller
- **Les mardis :** atelier informatique, atelier « lire et faire lire », billard, ping-pong, badminton, pétanque, jeux de société, activité artistique (mosaïque) et un atelier cuisine avec le Cuisibus pour initier les enfants à la cuisine
- **Les vendredis :** atelier « lire et faire lire », activités manuelles, volley-ball

Le service périscolaire propose aussi tous les lundis un atelier « aide aux devoirs ».

Grâce à une boîte à idées, les animatrices du service ont pu mettre en place un planning d'activités tous les midis durant la pause méridienne en tenant compte des propositions des enfants (basket, foot, puissance 4, kappla, mikado, bérets, ballon prisonnier, activités manuelles, thèque, lego, ...).

Toutes les activités sont encadrées par des animateurs diplômés ainsi que par des bénévoles ou des parents d'élèves que nous remercions chaleureusement pour leur dévouement et le temps consacré à l'encadrement.



Bon à savoir... Bon à savoir... Bon à sa



Chasseurs ... cela vous concerne

Depuis le 1^{er} juillet 2023, tout chasseur possédant une arme a l'obligation de la déclarer par Internet dans le Système d'Information sur les Armes (SIA).

Si vous avez besoin d'aide pour l'enregistrement d'une arme, ou d'informations, vous pouvez contacter la fédération départementale de chasse au **05 53 89 89 00**, les services de l'Etat au **05 53 77 60 66**, ou vous adresser à la maison « France services » de Sainte-Livrade.



Cambrjolages

7 cambriolages sur 10 ont lieu pendant la journée, quand on est parti faire ses courses, chercher ses enfants à l'école ou promener son chien... 5 minutes suffisent pour rentrer et emporter votre bien. La plupart des cambrioleurs se font passer pour des représentants, des livreurs, des agents EDF ou service des eaux, ou disent ne vouloir qu'un simple renseignement.

Quelques précautions à prendre :

- ne laissez pas vos volets entrebâillés
- ne laissez jamais vos clés sur la serrure, ni en évidence
- ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans un vase ou derrière un volet
- n'indiquez jamais vos noms et adresses sur vos porte-clés
- ne dites jamais en public que vous allez vous absenter
- n'indiquez jamais votre absence sur un répondeur
- en cas d'absence, votre habitation doit paraître habitée: demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets, allumez une lampe, ...
- la boîte aux lettres ne doit pas déborder de courrier

N'hésitez pas à relever les numéros d'immatriculation de véhicules qui ont un comportement particulier devant chez vous ou dans votre voisinage. Tout renseignement communiqué à la Gendarmerie, même s'il peut vous paraître anodin, peut faire avancer une enquête et participer à la résolution d'un cambriolage.



Pour rappel **JAMAIS** un démarchage ne peut provenir d'une action de la mairie. Si vous êtes démarché par une personne qui se recommande de la mairie, **il s'agit d'une arnaque.**

Règlementation des clôtures

Une clôture est soumise à une déclaration en mairie et réglementée par le PLUi. L'implantation, la hauteur et les matériaux doivent être conformes aux règles d'urbanisme.



Tonte & bricolage

L'utilisation d'appareils générateurs de bruits est interdite les dimanches et jours fériés sauf de 10h à 12h. Pour les autres jours de semaine, du lundi au vendredi, elle est interdite avant 8h30, de 12h30 à 14 heures, et après 19h30. Le samedi, l'interdiction est en vigueur avant 9h, de 12h à 15h et après 19h.



Restons connectés

Pour toujours rester informé sur les manifestations, les informations de la commune...

Regardez nous sur :



www.ville-dolmayrac.fr



Panneau
Pocket

Panneau Pocket

voir... Bon à savoir... Bon à savoir...

Brûlage des déchets verts

Il faut faire la différence entre le brûlage de déchets verts et le brûlage de déchets végétaux issus de travaux forestiers ou agricoles.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts produits par les particuliers ou les professionnels (entreprises d'espaces verts, paysagistes, ...) est interdit toute l'année en Lot-&-Garonne.

Le brûlage de végétaux issus de travaux forestiers ou agricoles est autorisé sous réserve de prévenir la mairie, le SDIS et la Gendarmerie, au minimum 24 heures avant le commencement des opérations, **selon le respect des préconisations suivantes** :

- La bande périphérique d'arrêt du feu doit être débroussaillée autour de la zone du feu
- La zone d'incinération doit être à plus de 100 mètres de toute végétation
- Les incinérations sont interdites en cas de vent supérieur à 18 km/h
- La garde du feu doit être constamment assurée jusqu'à l'extinction complète
- Les résidus de brûlage doivent être soigneusement éteints en fin d'opération

Vous trouverez sur le site internet de la commune toutes les informations détaillées relatives à cet article.



Pour le bien être des chats et pour l'harmonie dans nos communes, la stérilisation de nos félins est indispensable

L'association **Les amis des chats** agit dans notre commune. Son objectif est de promouvoir la stérilisation féline afin de réduire la population des chats errants et abandonnés. L'association travaille sur le terrain avec des programmes de stérilisation et d'identification de chats errants et sauvages. Elle propose aussi une aide financière aux propriétaires de chats pour faire stériliser leurs chats domestiques.

Pour faire stériliser et identifier des chats errants, compléter et renvoyer le formulaire « **Demande de programme PSIR pour chats errants** », téléchargeable depuis le site Internet www.les-amis-des-chats.com, rubrique **AIDE AUX CHATS / CHATS ERRANTS**.

Pour faire stériliser votre chat de compagnie, compléter et renvoyer le formulaire « **Demande de bon de stérilisation pour chat de compagnie** », téléchargeable depuis le site Internet www.les-amis-des-chats.com, rubrique **AIDE AUX CHATS / CHATS DE COMPAGNIE**.



Pour soutenir l'association « Les amis des chats », vous pouvez acheter son calendrier au prix de 8 €.



Les bons gestes

Contrairement aux idées reçues, l'obligation de nettoyer devant chez soi n'est pas réservée à l'hiver pour la neige et le verglas. En effet l'article 23 du règlement sanitaire départemental indique que l'extérieur des habitations doit être tenu dans un état de constante propreté. Balayage, désherbage, démoussage, sont de la responsabilité de chacun. Merci à tous de participer à l'effort collectif et citoyen.

Les arbres et arbustes du voisin ont tendance à étaler leurs branches chez vous. Vous pouvez lui demander de les élaguer ou de les couper, voire l'y contraindre. Vous n'avez pas le droit de le faire vous-même, pas plus que d'en cueillir les fruits, mais vous pouvez ramasser ceux qui sont tombés chez vous. Si ce sont les racines ou des ronces qui avancent sur votre terrain, vous pouvez intervenir, à la limite de la ligne séparative (art 673 du code civil).

Les haies qui débordent sur une propriété ou sur le domaine public (route, parking, ...) peuvent générer une menace pour la sécurité et la commodité du passage : cela relève d'une infraction au Code des collectivités territoriales (Art L.2212-2-1). Mieux vaut faire une petite coupe, sous peine de recevoir une mise en demeure d'effectuer les travaux d'entretien nécessaires.

Les cimetières appartiennent au domaine public. A ce titre, c'est à la commune qu'incombent l'aménagement et l'entretien des parties communes. En revanche, le nettoyage des concessions n'est pas de son ressort. Il appartient donc à chacun de maintenir l'emplacement de sa tombe familiale en bon état, mais aussi les plantations dont les branches empièteraient sur les « passe pieds » ou dont les racines soulèveraient les concessions voisines. L'entretien et le nettoyage d'une tombe fait partie des obligations morales et civiques. Ne pas la nettoyer, c'est prendre le risque que la commune la déclare en état d'abandon et ne la reprenne.



Le bonus réparation

Le bonus réparation est une aide qui vise à favoriser la réparation des appareils électriques et électroniques afin d'allonger leur durée de vie. L'objectif est de réduire ainsi le gaspillage.

Ce bonus réparation prend désormais la forme d'un forfait de 15 à 60 euros selon le type d'appareils à réparer. La réparation porte sur des produits non couverts par une garantie et doit toujours s'effectuer auprès d'un réparateur labellisé.

La « casse accidentelle » devient éligible : 25 € seront déduits de la facture pour une réparation après la casse d'un écran de téléphone portable ou d'une poignée de lave-linge par exemple.

TRAVAUX DE

1) Travaux sur les routes départementales

Le Conseil Départemental assure l'entretien des routes départementales D 113, D 220 et D 118 qui traversent ou bordent notre commune. Les accotements sont nettoyés régulièrement avec du matériel performant.

Le giratoire de Roussous opérationnel depuis juillet 2022 présente des atouts intéressants de sécurité, cependant on peut encore déplorer des vitesses excessives à l'approche du carrefour. Le rehaussement du niveau de traversée permet un meilleur écoulement des eaux de pluie et cela s'est vérifié cette année.

Des curages de fossés et arasement des bas cotés ont été réalisés sur la D113 et la D118. La D 220, route de Sainte-Colombe, a été reprofilée et la couche de roulement renouvelée.



Reprofilage sur la D220

2) Travaux sur les voies communales et chemins ruraux

Comme l'année dernière, les travaux liés au programme 2023 ont été négociés avec le service technique de la CAGV (Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois).

Les voies communales et chemins ruraux concernés :

- voie communale n° 1, route de Pech de Plat, reprise de la chaussée sur 1250 mètres avec du point à temps et de la grave émulsion en discontinu
- voie communale n° 101, Gaubert bas, reprofilage et grave émulsion sur 201 mètres
- voie communale n° 104, voie de Saint-Cyprien, réparation par zone en partie basse et bicouche sur les 320 derniers mètres
- voie communale n° 208 route de Cours, reprise de la voie par des points à temps et bicouche sur la zone de Saint-Michel
- voie communale n° 10, route de Lamaurrelle, curage de fossés, reprise des accotements pour maintenir l'apport de calcaire. Chantier en cours
- voie communale n° 1, route de Pérignac, stabilisation des accotements en sortie de virage et réfection de la chaussée sur 300 mètres avec de la grave émulsion
- chemin rural n° 24, Ruisseau du Pic, reprise des accotements et revêtement avec un bicouche.
- chemin rural n° 15, voie de Pech de Laval, arasement des bas cotés et revêtement avec un bicouche
- chemin rural n° 6, Moulin à vent, reprise avec un bicouche sur les 135 premiers mètres
- chemin rural de Saint-Orens, création d'une traversée du chemin avec pose de buses en ciment, et aménagement en amont pour centraliser les eaux de ruissellement. Apport de gravats sur une longueur de 36 mètres, répartis de part et d'autre de l'axe central



Voirie grave émulsion



Pose de lisses en bois

3) Travaux sur les chemins de randonnée

Le chemin de randonnée démarrant place de la tour a été modifié pour des raisons de sécurité. Il faut dorénavant emprunter la rue de la Bastide, rejoindre la place del Tuquet, et poursuivre par le nouveau chemin jusqu'au puits neuf.

L'entretien des chemins de randonnée est toujours assuré par la CAGV et la RVL (Régie Vallée du Lot). L'action de la RVL porte sur les chemins de randonnée n° 600, 603, 604, 605, 606 et 611 avec deux passages dans l'année. L'entretien des chemins de randonnée relevant du Comité Départemental du Tourisme est assuré par la CAGV.



Elagage des arbres

VOIRIE 2023



Construction du mur de soutènement



Pont de la Bausse



Ferrailage et béton du pont de la Bausse



Etanchéité du pont de la Bausse

Le chemin entre la départementale 113 et la rue de la Bastide a été réouvert sur une longueur de 35 mètres avec des travaux en régie.

4) Broyage et entretien des accotements

Cette année 2023, le premier passage rapide a été réalisé sur le premier mètre de l'accotement avec dégagement des virages. Cette action a été effectuée beaucoup trop tardivement entraînant ainsi une abondante végétation empiétant sur la chaussée.

Le deuxième passage dit complet, a été réalisé avec retard, démarrage début octobre et il n'est toujours pas terminé fin novembre. Nous sommes tributaires d'un ordre de passage établi entre les 19 communes de la CAGV.

La création de saignées pour un meilleur écoulement de l'eau vers les fossés est réalisée trop partiellement. Les pluies abondantes d'octobre et novembre 2023 mettent en évidence cette insuffisance. Les curages de fossés sont principalement réalisés quand les routes sont reprofilées.

L'investissement au niveau de la CAGV de nouveaux matériels de travaux publics améliorent les travaux à exécuter mais c'est encore insuffisant pour répondre à notre attente.

5) Autres actions

- Elagage des arbres :

En zone boisée des voies communales et chemins ruraux, la CAGV est intervenue sur la route de Pech de Plat avec dégagement des branches d'arbres à une certaine hauteur avec une pelle et un lamier plus performant.

Des arbres morts ou inclinés dangereusement tombent encore sur la voie publique par grands vents et entravent la circulation. Les propriétaires de ces arbres morts ou trop vieux sont responsables de leur chute et doivent agir de manière préventive en réalisant des abattages.

- Réhabilitation de la place del Tuquet :

En 2022, des travaux importants ont été réalisés place del Tuquet et sur les rues adjacentes, avec l'évacuation des eaux de pluies par tuyaux annelés et grilles en fonte, la pose de bordures en calcaire vieilli et la mise en place d'une grave émulsion.

En 2023, dans le prolongement de cette place, un mur de soutènement a été créé sous les remparts. La pose de barrières avec double lisse permet de sécuriser le chemin piétonnier jusqu'au puits neuf. Des lisses posées sur le sol de la place sécurisent le stationnement.

- Consolidation du pont sur la Bausse au lieu-dit Moulin de la Bausse :

L'inspection de tous les ouvrages de la commune dans le cadre du programme national « ponts » a mis en évidence une fragilité de la voûte de ce pont avec une dégradation et des infiltrations au niveau du tablier.

Dans le courant du mois de mars 2023 les travaux ont démarré par la démolition complète du tablier. Ce tablier a été reconstitué par l'apport de 2,5 tonnes de ferrailage (treillis et semelles de fondation) et d'importantes livraisons de béton chantier. Le tablier a par la suite été étanchéifié puis recouvert d'une grave émulsion pour la bande de roulement. La voûte a été resuivie dans sa partie inférieure avec un recalage des pierres et un enduit sur les joints.

Ordures ménagères et Redevance Incitative (R.I.)

Ne plus payer pour les autres !!

L'objectif de la R.I., qui est une obligation à partir de 2025, est de réduire drastiquement la quantité d'ordures ménagères qui partent à l'enfouissement.

Si la facture d'eau ou d'électricité était identique pour tous et non basée sur votre propre consommation, vous trouveriez cela injuste et vous auriez raison. Etre facturé selon sa propre production de déchets, c'est plus équitable et c'est le fondement même de la redevance incitative. **Vous ne paierez plus pour les autres.**

Vous avez été à plusieurs reprises sensibilisés afin de vous informer de l'évolution prochaine du mode de facturation de la collecte des ordures ménagères qui concerne **uniquement les sacs noirs (déchets non recyclables non compostables)**. Actuellement ce service vous est facturé via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, ou TEOM, qui est intégrée dans votre taxe foncière (propriétaire) ou dans votre loyer (locataire).

A partir du 1^{er} janvier 2025, la TEOM disparaîtra pour être remplacée par la Redevance Incitative, ou R.I. Ce nouveau système sera plus équitable puisque la facturation sera calculée en fonction du volume de déchets produits (nombre de **sacs noirs**) et non plus sur la valeur foncière de votre habitation qui n'a rien à voir avec la quantité de déchets produite par le foyer. L'année 2024 comportera une période de test afin que chacun puisse s'adapter à cette nouvelle tarification.

Attention, cela ne concernera uniquement que les «sacs noirs» sans aucun changement sur le reste du tri (sacs jaunes, papier, verre, ...).

La redevance incitative, c'est quoi ?

C'est le fait de payer sa taxe sur les ordures ménagères en fonction de la quantité réellement produite. Ce système est plus équitable que la taxe actuelle puisque vous ne serez plus taxé selon la surface et le confort de votre logement mais véritablement en fonction de votre production annuelle de déchets (nombre de **sacs noirs**).

Comment ?

Chaque foyer sera équipé d'un badge à puce, valable sur tout le territoire de l'agglomération, permettant la comptabilisation du nombre de **sacs noirs** portés au conteneur d'ordures ménagères. Ce badge vous permettra d'ouvrir le conteneur « noir » pour y introduire votre sac noir. La distribution des badges aux habitants sera réalisée courant 2024 : vous recevrez en temps et en heure des informations pour les modalités pratiques.

Quand ?

2024 sera l'année où les administrés recevront leur taxe d'ordures ménagères pour la dernière fois. L'année 2024 comportera une période de test et vous recevrez une facture fictive selon l'évaluation de votre redevance en fonction du volume de vos déchets produits (nombre de **sacs noirs**) afin d'estimer ce que vous coûterait votre production de déchets destinés à l'enfouissement : cette facture ne sera pas à acquitter.

A partir du 1^{er} janvier 2025, la nouvelle facture comprendra une part fixe « classique » correspondant à un nombre forfaitaire d'ouverture du conteneur (= nombre de **sacs noirs** déposés) et une part variable basée sur le nombre de **sacs noirs** supplémentaires enregistrés par la puce. Les nouveaux tarifs et le détail de la part forfaitaire ne sont pas connus à ce jour et ils seront communiqués courant 2024 à l'issue de la phase de test.

Réduction du volume des ordures ménagères & tri sélectif

Le tri sélectif rigoureux et l'installation d'un composteur à votre domicile vous permettront de réduire le volume des déchets organiques (**sacs noirs**). Pour exemple, chaque année en Grand Ville-neuvois, 825 tonnes de verre se retrouvent dans les ordures ménagères, soit une dépense de 198 000€, alors que trier cette même quantité de verre pourrait rapporter 25 000€. Trier le verre, c'est pourtant simple.

Conseils utiles pour réduire votre volume de poubelles noires

Borne «jaune» : y mettre quasiment tous les contenants et emballages.

- Métaux : boîtes de conserve, canettes, aérosols, bouteilles métalliques, barquettes, opercules, ...

- Plastiques : bouteilles, bidons, flacons & films en plastique, emballages de laitages

Attention, couverts et gobelets en plastique vont dans la poubelle noire car ils ne sont pas recyclables

- Cartons : boîtes de céréales, de pizza, briques alimentaires (soupe, lait, ...), boîtes à œufs

Borne «verre» : tous les contenants en verre, bouteilles, bocaux, pots & flacons **sans bouchon ni capsule**

Borne «papier» : magazines, cahiers, journaux, revues, livres même avec spirales ou agrafes

Borne «vêtement» : tous vêtements, chaussures, linge de maison et petite maroquinerie

N'oubliez jamais que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Un renseignement ? Contactez le **05 53 49 86 87** (ou **88** ou **89**).

Vous souhaitez bénéficier du service de broyage des déchets verts à domicile, prenez rendez-vous au **05 53 01 00 75**, c'est GRATUIT.

Vous voulez que l'on vienne vous débarrasser d'encombrants, appelez le **0 801 902 192** (appel gratuit), c'est GRATUIT, sinon portez-les à la déchetterie de Sainte-Livrade.

Vous désirez un composteur et un bio-seau, contactez le **05 53 49 29 35**.

Afin de vous accompagner au mieux dans le démarrage de la gestion de la Redevance Incitative, nous allons tenir à la mairie des permanences durant le premier trimestre 2024.

Vous pourrez y rencontrer des spécialistes qui répondront à toutes vos questions ou interrogations.

Lors de ces permanences nous mettrons à votre disposition des « bigbag », grands sacs de stockage très solides et réutilisables, permettant d'amener vos emballages au conteneur « jaune », ainsi que des sacs « jaunes » de 50 ou 100 litres.

Planning des permanences :

- Jeudi 18/01/2024 de 9 à 12 heures à la mairie
- Jeudi 15/02/2024 de 9 à 12 heures à la mairie
- Jeudi 21/03/2024 de 9 à 12 heures à la mairie

Manifestations 2023 organisées par la commune

Soirée théâtre

le 25 février

Marie-France SABATIE et Pierre BERNOU, membres du conseil municipal, ont ouvert la soirée avec quelques mots de bienvenue soulignant la reprise des animations dans un foyer rural rénové, avec de nouveaux moyens techniques et des locaux mis aux normes. Ils ont souligné la reprise de l'activité de l'association de théâtre de notre commune. Tony FEIJOO et sa troupe « les Zygotonic » se sont produits devant 130 personnes en jouant « Joyeuse pagaille » et ont pu apprécier ainsi le confort et l'acoustique de cette nouvelle salle.



Les enfants de l'école sont venus nombreux pour déposer des bouquets de fleurs au monument aux morts et ainsi perpétuer le devoir de mémoire.

Les cérémonies se sont terminées par un verre de l'amitié dans la cour de l'école.



11 novembre 2023 : Célia DECHELOTTE

Exposition « Femmes lot-et-garonnaises »

du 13 au 26 mai

Environ 300 personnes ont pu découvrir cette exposition prêtée par les Archives Départementales, et également découvrir au sommet de la Tour les 3 tables d'orientation nouvellement installées, permettant à chacun de situer les communes aux alentours.



Cérémonies

du 8 mai et du 11 novembre

Les Dolmayracais se sont déplacés nombreux pour les commémorations du 8 mai en mémoire de la fin de la seconde guerre mondiale et du 11 novembre pour le 105^{ème} anniversaire de l'armistice de la grande guerre.



8 mai 2023 : Matis SOLDADO-BLAZQUEZ

Pour ces deux célébrations la lecture du message de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants) a été faite par des jeunes Dolmayracais, Matis SOLDADO-BLAZQUEZ pour le 8 mai et Célia DECHELOTTE pour le 11 novembre, rendant ces moments encore plus solennels.

Ronde cycliste USEP

du 24 mai

Plus de 250 cyclistes ont « envahi » notre bourg pour le ravitaillement de cette 29^{ème} édition à laquelle participaient des écoliers de tout le département, manifestation sportive et culturelle minutieusement organisée par USEP (Union du Sport de l'Enseignement du Premier degré). Une caravane composée de bénévoles, de professionnels, de parents, d'un véhicule infirmerie, de gendarmes motorisés... qui a su se faire remarquer sur son passage. Jamais la cour de notre école n'avait accueilli autant d'élèves !!

Ce projet qui permet une rencontre entre enfants, parents et enseignants, encourage des valeurs comme l'effort, le courage, la solidarité, la victoire sur soi, la vie en commun.



Journets47

le 10 juin

Sur une initiative du Conseil départemental, la commune de Dolmayrac s'associe à cette manifestation dont le but est que chacun prenne conscience de la nécessité de laisser notre planète propre. Sensibiliser le grand public et les scolaires au respect et à la défense de l'environnement est un véritable enjeu collectif.

Le groupe mobilisé pour une collecte à travers le village a récolté de nombreux déchets lors de cette matinée à travers le village et un verre de l'amitié a clôturé cette sympathique expédition. Malheureusement encore trop peu de monde se sent concerné et nous espérons vous retrouver plus nombreux pour l'édition 2024 !!



Manifestations 2023 organisées par la commune

Journées du patrimoine et des moulins

du 23 au 25 juin

Le but des journées du patrimoine de pays et des moulins est d'ouvrir la Tour pour faire connaître au plus grand nombre notre patrimoine. Partout en France des visites étaient proposées ainsi que de nombreuses activités.

Cinéma sous les étoiles

le 1^{er} juillet

Cette année le cinéma sous les étoiles n'a pas pu être réalisé dans sa formule traditionnelle : en effet le mauvais temps nous a contraint de déplacer le repas et la projection dans la salle du foyer rural, ce qui a permis de tester la qualité de cette salle rénovée. Malgré tout, plus de 150 personnes étaient là pour voir ou revoir « Top Gun Maverick ».

L'apéritif a été offert par la municipalité et le repas organisé par le Comité des fêtes. L'édition 2024 aura lieu le samedi 06 juillet.



Exposition « Peinture »

au foyer du 7 au 9 juillet

De nombreuses toiles exposées par Irène RODDE et des membres de son association.



Visite « Enquête »

le 11 juillet

En partenariat avec le PAH (Pays d'Art et d'Histoire), il s'agit de la découverte patrimoniale de notre village au travers d'énigmes à résoudre.

Soirée « Janouille »

le 12 juillet

Comme chaque été l'Office du Tourisme du Grand Villeneuvois organise des soirées avec Janouille sur tout le Villeneuvois. Le 12 juillet il était à Dolmayrac pour une visite sur l'histoire du village. Janouille est un personnage inventé et joué par Jean Rocher, un acteur de Monflanquin. Il raconte l'histoire des villages comme nul autre, seul ou accompagné par des troubadours et autres saltimbanques. Cette visite de Dolmayrac la nuit s'appuie sur des écrits d'historiens locaux.



Chantier « Jeunes »

les 12 & 13 juillet

En partenariat avec la Communauté d'agglomération, cette opération réservée à des jeunes de 14 à 17 ans permet de réaliser des travaux sur les communes le matin, l'après-midi étant consacré à des activités ludiques. Huit jeunes ont réalisé des travaux de débroussaillage de chemins ruraux dans le bourg. L'édition 2023 ayant connu un très grand succès, elle sera reconduite l'année prochaine.



Randonnée sous la lune

le 28 juillet

Sous un beau clair de lune notre randonnée annuelle a encore cette année rencontré un vif succès. En partenariat avec l'association « Les randonneurs livradais » cette soirée toujours très conviviale après une pause chez Charles Maurraud, que nous remercions chaleureusement, s'est terminée tard dans la nuit devant un bon tourin.



Visite du bourg castral

le 2 août

Organisée en partenariat avec le PAH, c'était une occasion de visiter notre bourg et son patrimoine au travers d'événements historiques.

« L'odyssée du pruneau à la conquête du monde »

du 18 au 31 août

Fleur de l'identité lot-et-garonnaise, le pruneau d'Agen grâce à cette exposition nous a fait voyager à travers le monde.

Un voyage qui a démarré de l'Antiquité, qui nous a emmenés de la Chine jusqu'en Californie, en passant par l'Amérique du Sud, l'Australie et l'Afrique du Sud !

Cette exposition a été réalisée en partenariat avec les Archives Départementales.

Manifestations 2023 organisées par la commune



Valorisation des Tours du territoire

le 24 août

Cette visite de la Tour était organisée par le PAH dans le cadre d'une action communautaire de valorisation de notre patrimoine. C'était l'occasion de découvrir notre tour sous un angle historique et documenté.

Rentrée des classes

le 4 septembre

En ce matin de rentrée scolaire, l'équipe municipale a souhaité la bienvenue aux enfants et à leurs parents. A cette occasion un petit déjeuner a été servi pour une rentrée dans la bonne humeur, et pour détresser les écoliers.



Journées du Patrimoine & exposition photos

les 16 et 17 septembre

Avec cette exposition « Le patrimoine agricole Dolmayracais » Sébastien HERVÉ a su réveiller des souvenirs chez certains et plonger les plus jeunes dans un autre monde. Vieux tracteurs, faneuses, pressoir, tonneaux... nous ramènent dans les années 60 et bien avant.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont accepté la réalisation de ces photos en mettant leur matériel à notre disposition le temps des prises de vue.

Sébastien pour cette exposition a donné de son temps, nous le remercions pour ce regard sur des moments passés.



Café des parents

le 17 octobre

Il s'agit d'un temps d'échange entre notre intervenante Lucie CORDANI et les parents des élèves de notre école, sur le thème des activités physiques de leur(s) enfant(s).



Rallye automobile

le 18 novembre

Dolmayrac a accueilli le rallye de l'association « Les Amateurs Quercynois de Véhicules Anciens » avec une quarantaine de véhicules. Un petit déjeuner, et plus tard un apéritif ont été offerts par la municipalité pour plus de cent personnes.

Et pour clôturer la journée une visite contée de la Tour.



Restons connectés

Pour toujours rester informé sur les manifestations, les informations de la commune...

Regardez nous sur :



www.ville-dolmayrac.fr



Panneau Pocket

Associations

■ Association des Parents d'Elèves

Présidente : Elodie CHAUVEL-COELHO

06 45 71 49 63

apedolmayrac@gmail.fr

Vice-présidente : Nathalie BARRET

Trésorière : Christelle SEGURA PINTOR

Secrétaire : Adèle LABONNE

Vice-secrétaire : Marjolaine HENault

« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose qu'une pierre.

Mais, de collaborer, elle s'assemble et devient temple. »

Antoine de Saint-Exupéry

Notre force est, avant tout, vous les parents de notre chère école, votre énergie et votre enthousiasme. Nous savons compter également sur le soutien de nos enseignantes, de la mairie, et bien sûr, de nos enfants qui ne manquent bizarrement jamais d'énergie à participer !

Cette année, nous avons offert une sortie au cinéma, une soirée Halloween, un spectacle de Noël. Nous offrirons, comme d'habitude, des plants pour le potager de l'école. Et nous organiserons et financerons notre

traditionnelle sortie de fin d'année scolaire pour toutes les familles de l'école.

Pour financer ces projets, nous avons emballé des cadeaux au Leclerc de Villeneuve/Lot en décembre 2023 et organiserons un loto à la salle des fêtes de Sainte Livrade le 23 Mars 2024. Notre Foire de Printemps se déroulera cette année le dimanche 05 Mai 2024.

Vous tous, Dolmayracaise, Dolmayracais, vous avez certainement eu la visite de nos enfants pour vous vendre le traditionnel calendrier de l'école dont le thème était « les jeux olympiques ». Un grand MERCI à vous !

Et enfin, à vous, jeunes parents du village ou des villages limitrophes, l'avenir de nos écoles de village dépend des inscriptions. Pour Dolmayrac, vos enfants sont accueil-



lis dès la grande section de Maternelle jusqu'au CM2. Les écoles sont le cœur de nos villages.

Alors nous avons besoin de vous et comptons sur vous.

Belle année 2024 à tous !

Suivez notre actualité sur Facebook



■ Comité des fêtes de Dolmayrac

Composition du bureau :

Présidente : Aurélie LALBIE

Vice-Président : Maurice BLAY

Trésorière : Françoise DUBOS

Trésorière-adjointe : Cathy SESSOLO

Secrétaire : Carine LEONARD

Secrétaire-adjointe : Mélanie OURS

Notre association s'est créée au printemps 2023 à l'initiative de Dolmayracais et de Dolmayracaises de différents horizons,

désireux de s'investir dans la vie de leur village.

Elle a pour but de proposer et d'animer différentes manifestations : spectacles, marchés, randonnées, bals, concerts, repas... toujours dans un esprit festif et convivial.

Elle cherche ainsi à favoriser les rencontres, les échanges entre les générations, mais aussi à faire apprécier les richesses locales pour les habitants de Dolmayrac et des villages voisins.



Alors, vous êtes motivés pour animer notre village, vous avez envie de tisser des liens et de passer de bons moments dans une ambiance chaleureuse? N'hésitez pas à nous rejoindre! Nous avons besoin de vos bras et de vos idées! Nous avons besoin de vous pour faire vivre notre Comité des Fêtes!

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante :

com.fetes.dolmayrac@gmail.com.

Associations

Loisirs détente Dolmayrac

Une saison marquée par la soirée cabaret

Michel CONCARI
06 38 40 00 80



Une dizaine d'artistes régionaux nous ont offert plus de 2 heures de spectacle (danse, humour, magie, chant, transformisme, imitation...)

Passé la période de confinement et de travaux au foyer, nous avons enfin renoué avec nos traditionnels dîner-spectacles et avec quel succès ! Plus d'un mois avant la date fixée, faute de place, nous refusons du monde.

Nous devons à nos fidèles joueurs de boules ou de cartes le fait d'être en mesure de proposer une mémorable soirée cabaret ouverte à tous et à un prix tout à fait modique. Un grand merci à tous, joueurs et public et pourquoi pas, à bientôt !

Pour rappel, Loisirs Dolmayrac Détente, souvent appelé « la pétanque », est une association indépendante et autonome et non un club affilié à une quelconque fédération. Nous accueillons tout le monde, aucune adhésion ni licence ne sont demandées pour venir jouer tous les samedis après midi.



Au travers de trois activités, notre association se fixe deux priorités : l'entretien physique et la lutte contre l'isolement.



La forme et l'équilibre seront privilégiés grâce à la gymnastique douce proposée le mardi matin, de 8h30 à 9h30. Si le matin en vous levant, vous n'arrivez pas à tenir en équilibre sur un pied, le temps d'enfiler une chaussette, il est urgent de venir nous rejoindre !

Pour compléter le tout, le samedi matin, on vous propose une marche autour de Dolmayrac à partir de 8h30

La solitude et l'isolement sont des facteurs aggravants de la perte progressive d'autonomie des personnes âgées. Dégradation de l'état physique et mental... sont les premiers dangers de l'isolement.

Marlène SOULARD

05 53 01 07 83

Le smartphone est devenu l'outil incontournable, se substituant souvent à l'ordinateur ou à l'appareil photo. L'atelier informatique évolue en atelier numérique pour mieux répondre aux nouvelles attentes. Les cours ont lieu le mardi après-midi, de 14h à 16h.



Associations

■ Côté cour - Côté jardin

Cette activité très ancienne (1995) dans notre commune redémarre avec un nouveau bureau :

Présidente : **Marie-Thérèse HERVE**

Trésorière et secrétaire : **Martine CRESTANI**



Elle est ouverte à tous les enfants de 8 à 12 ans de notre commune et environnantes. C'est ainsi que nous avons 14 enfants inscrits (9 de l'école de Dolmayrac - 2 de Montpezat - 2 de Bias - 1 de Sembas). Les enfants se retrouvent tous les mercredis à 17h30 sauf pendant les vacances scolaires à la salle du foyer rural de Dolmayrac.

Les enfants œuvrent sous la direction de Tony Feijoo, très connu pour son activité scénique et ses cours de théâtre qu'il dispense sur le grand Villeneuvois. Président du festival du rire de Villeneuve sur Lot, il prend le temps de communiquer sa passion aux plus jeunes avec un enthousiasme jamais démenti.

Réservez votre soirée du **20/01/2024** à 20h30 pour assister à une représentation de la troupe : **Les Z'Arts des Planches** avec mise en scène de Tony Feijoo.

Soirée théâtre : 13 avril 2024

Les enfants présenteront en fin d'année scolaire un spectacle mettant en pratique tout ce qu'ils ont pu apprendre lors de ces mois écoulés.



■ Atelier-lecture à Dolmayrac

Vous aimez lire ?

Vous avez envie de partager vos lectures ?

Venez nous rencontrer pour un moment convivial, libre et gratuit le 2^{ème} mercredi de chaque mois, de 15h à 16h, dans la petite salle de réunion à l'arrière du foyer rural.

En partenariat avec la mairie de Dolmayrac.

Pour toute information vous pouvez contacter

Christiane :

06 81 60 78 63

Colette :

06 09 52 02 88



Boîte à livres devant la mairie

■ Société de chasse

Composition du bureau :

Président : **Sébastien LOVATO**

Vice-président : **Jean-Claude GAY**

Secrétaire : **Bernard LABAISSE**

Trésorier : **Hervé DENIS**

Trésorier adjoint : **Christian DESCAYRAC**

Les fortes chaleurs de cet été ne semblent pas avoir trop impacté le gibier et surtout le grand gibier. Malgré tout, il semblerait que le lièvre soit en légère diminution. Nous effectuerons des comptages en fin d'année pour confirmer cela. La migration retardée des palombes a permis de voir en semaine 46 des vols de plusieurs milliers de palombes passer sur la commune. Les « paloumayres » n'en croyaient pas leurs yeux!!!

Cet été nous avons eu le plaisir de renouveler l'accueil de deux chasseurs de l'Est de la France et des Alpes de Haute Provence pour effectuer des tirs d'été sur chevreuil

mâle. Cette expérience sera renouvelée l'été 2024. Nous remercions les propriétaires qui nous ont accordé ces tirs.

Nous avons effectué comme chaque année la régulation des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD) : au bilan, une vingtaine de renards et trente-trois blaireaux dont un s'est révélé positif à la tuberculose bovine.

Depuis l'acquisition du terrain situé au lieu-dit La Combe, nous y organisons nos départs de battues.



Soirée belote

Ce lieu excentré a permis d'éviter des gênes dans le centre du bourg. Des travaux d'aménagements ont eu lieu. La municipalité et les chasseurs travaillent ensemble pour mener à bien ce projet.

La sécurité est la priorité lors des battues : dorénavant un affichage indiquant le jour d'une battue sur la commune sera apposé sur le tableau extérieur de la mairie et une information paraîtra sur l'application « PANNEAU POCKET ».

Ensemble, partageons la nature, soyons respectueux et vigilants.

Nous avons organisé cinq concours de belote qui ont été un franc succès. Nous renouvelons ceux-ci en 2024 et vous communiquons les dates de ces soirées : **12 et 26 janvier - 09 février - 01, 15 et 29 mars.**

L'ensemble des chasseurs de DOLMAYRAC vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Environnement

La sécheresse est devenue un sujet récurrent et à la vérité avérée. Rien ne sert de lutter car la bataille sera vaine et l'adaptation sera de mise, mais les plantes l'ont compris depuis longtemps. Les plantes méditerranéennes par de multiples stratagèmes ont pu conquérir et coloniser les espaces les plus ingrats. Otons-nous de la tête la notion d'exotisme avec les bougainvilliers, palmiers, oiseaux de paradis, agrumes, hibiscus...certes exubérants et florifères, mais sensibles au froid ou à la sécheresse. Les plantes qui nous intéressent sont plus modestes (et encore) proviennent du pourtour méditerranéen, Afrique du sud, Australie du Sud, Californie ou encore Chili. Ces plantes ont développé des adaptations morphologiques ou physiologiques diverses pour communier au mieux avec ce climat aux précipitations rares et/ou espacées. Voici une liste non exhaustive de ces transformations.

- Par des systèmes racinaires très puissants qui puisent la moindre goutte d'eau en profondeur. Systèmes souvent pivotants et disproportionnés par rapport aux parties aériennes.



- Par un développement aérien de taille modeste, souvent compact, en boule, avec des feuillages denses tels lavandes, romarins, thym. Des feuilles de petites tailles, cireuses, duveteuses, grises, imbriquées ou enroulées complètent l'arsenal de lutte. Les feuilles peuvent se transformer en épines pour supprimer les surfaces exposées au soleil et diminuer l'évaporation tels les genêts, chardons ou les cactus. La production d'huiles essentielles très odorantes issues de poils sécrétants contribue à la lutte contre la sécheresse. Le maquis corse par ses odeurs enivrantes des helichrysums, lavandes, nepetas, origans vous en convaincra.



Se mettre sous terre et attendre les pluies salvatrices: regardez sous les frondaisons des arbres ces tapis de cyclamens qui éclatent en Octobre. Pensez aux hémérocailles, ails, agapanthes, iris, véritables citernes stockant l'eau sous formes de bulbes, racines charnues ou rhizomes.

Par des floraisons printanières: ne les attendez pas en juillet et août car le cycle fleurs puis graines déjà effectué permet à la plante de rentrer en dormance estivale. Les romarins sont souvent les plus pressés suivis des népétas, ballottes, santolines, cistes, sauges et lavandes.

La liste des plantes est immense et les pépiniéristes spécialisés ont exploré ces milieux pour vous proposer des espèces adaptées à ces nouvelles données climatiques. Des difficultés de culture sont aussi apparues car il a fallu trouver des terreaux spécifiques, des pots longs et étroits pour favoriser des systèmes racinaires puissants, puis protéger les plantes non du froid mais des excès de pluie.

Savoir planter est également une des clefs de la réussite pour l'adaptation de la plante. Si la phrase «la bonne plante au bon endroit» est de mise, une somme de paramètres sera là pour tempérer votre enthousiasme: considérer le sol, l'exposition, les hauteurs, les formes, les époques de floraison, l'harmonie des couleurs...

Pour donner toutes les chances à vos futures protégées ces quelques conseils pourront vous être utiles :

- plantez à l'automne ce qui laissera à la plante le temps de s'enraciner
- ne plantez pas de gros sujets ou trop vieux qui auront « tourné » dans le pot
- faites un grand trou qui paraît peut-être disproportionné au pot mais permettra aux racines d'explorer ce nouveau milieu
- ayez soin d'alléger une terre trop lourde, et si vous ajoutez une fumure organique, mélangez là bien à la terre excavée avant de reboucher le trou
- plantez légèrement en creux, bornez votre plante sans excès et faites une grande cuvette, puis arrosez copieusement (15 à 20l). Par la suite faites des arrosages importants et espacés pour stocker l'eau en profondeur et forcer les racines à descendre
- reformez les cuvettes si nécessaire, binez pour briser la capillarité et paillez si possible



Paillage sur Teucrium

Le jardin doit être un lieu de plaisir où tous les sens sont exacerbés pour notre plus grand bonheur.

S'évertuer à faire pousser une plante contre nature ne sera que source de désagrément et de découragement.

N'oubliez pas que c'est la plante qui s'adapte au sol et au climat et non le contraire.



Infos village

Votre mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi** 9h - 12h30
- Mardi** 9h - 12h30
- Mercredi** 9h - 12h30
- Jeudi** 9h - 12h30
- Vendredi** 9h - 12h30

Mairie de Dolmayrac - 10, place du Souvenir
47110 DOLMAYRAC

- <https://www.ville-dolmayrac.fr>

Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie :

- Par téléphone au **05 53 01 03 56**
- Par e-mail à contact@ville-dolmayrac.fr

NUMEROS D'URGENCE

- 05 53 72 23 23** Pôle Santé du Villeneuvois
- 15** ou **05 53 01 80 80** SAMU URGENCE
- 18** ou **112** Sapeurs Pompiers
- 05 53 49 60 90** Gendarmerie de Sainte-Livrade
- 17** Police Secours
- 119** Allô Enfance en danger
- 05 56 96 40 80** ou **01 40 05 48 48** Centre antipoison

- 3624** SOS Médecin
- 3018** Jeunes victimes de harcèlement
- 3919** Violences conjugales infos
- 05 53 40 03 62** Maison des Femmes
- 05 53 40 08 19** Hébergement d'urgence
- 115** Hébergement nuit et week-end

INFOS UTILES

- Pôle Urbanisme : Haras National Villeneuve-sur-Lot
05 53 49 66 80
urbanisme@grand-villeneuvois.fr
- SOS Surendettement : **05 53 49 30 11**
- Orange : **3900** ou **09 69 37 03 64** Villeneuve-sur-Lot
- Saur Sainte-Livrade : ZAC de Nombel **05 53 72 01 10**
- EDF dépannage : **3004** ou **09 72 67 50 47**
- Conciliateur de justice : Mairie de Sainte-Livrade
05 53 49 69 00
- Maison France Service :
7 av. René Bouchon Sainte-Livrade **05 53 01 47 98**
- Broyage déchets verts à domicile (sur RDV)
05 53 01 00 75
- Enlèvement des encombrants **0 801 902 182**
(appel gratuit)

Calendrier des manifestations du 1^{er} semestre 2024 (Manifestations connues à ce jour)

Date	Libellé	Lieu	Organisateur
14 janvier	Vœux de la municipalité	Foyer Rural	Mairie
20 janvier	Soirée théâtre	Foyer Rural	Côté cour Côté jardin
12, 26 janvier - 09 février 1^{er}, 15, 29 mars	Concours de belote	Foyer Rural	Société de chasse
10 février	Carnaval	Foyer Rural	Comité des fêtes
16 mars	Répare cassé	Foyer Rural	Mairie
23 et 24 mars	Rallye Carto, rallye automobile touristique	Foyer Rural	Mairie
23 mars	Loto	Salle polyvalente de Sainte-Livrade	APE
07 avril	Randonnée des Coteaux (pédestre, VTT et trail)	Départ devant la Tour	Comité des fêtes
13 avril	Soirée théâtre	Foyer Rural	Côté cour Côté jardin
05 mai	Foire du printemps	Foyer Rural	APE
08 mai	Cérémonie du 8 mai, exposition de véhicules des sapeurs-pompiers	Parking mairie et devant la mairie	Mairie
31 mai	Soirée théâtre jouée par les enfants de l'association	Foyer Rural	Côté cour Côté jardin
1^{er} juin	Soirée concert	Foyer Rural	Comité des fêtes
22 et 23 juin	Journées du patrimoine de pays : l'eau utile à tous	Fontaine de Pech de Plat	Mairie